Mesdames et messieurs les Journalistes,

Au nom du mouvement le Balai Citoyen, je vous souhaite la bienvenue au siège du mouvement à l’occasion de la présente conférence de presse.

Femmes et hommes de médias, nous vous disons aussi merci pour votre présence à nos côtés depuis la création du mouvement, il y a bientôt 3 ans. Si le Balai Citoyen est ce qu’il est, c’est aussi grâce à vous.

Mesdames et messieurs,

Comme vous le savez, Amnesty International a décerné cette année, le prix « Ambassadeurs de Conscience » à une grande voix africaine de la lutte pour la cause des femmes et à trois mouvements de jeunes, engagés pour le combat de la démocratie et de l’Etat de droit. Ces lauréats sont : Angelique Kidjo, le mouvement LUCHA (Lutte pour le changement) de la République démocratique du Congo, le mouvement Y EN A MARRE du Sénégal et le Balai Citoyen du Burkina Faso. Ce prix a été décerné à Dakar le 28 mai dernier.

Le prix Ambassadeurs de conscience, selon Amnesty, est décerné à des personnes qui ont fait preuve d’un courage exceptionnel pour défendre les droits humains face à l’injustice. Selon l’organisation, les lauréats de cette année, tous Africains, ont chacun marqué de manière indélébile ce continent en mettant brillamment leur talent au service de la justice.

Depuis 2004, des personnalités politiques et de la culture ont été lauréat. On peut citer entre autres  Vaclav Havel, Ang Sung Su Kyi, Peter Gabriel et bien sur l’icône mondiale Nelson Mandela.

Au regard du sens de ce prix et du profil des lauréats qui l’ont précédé, notre mouvement a accueilli ce prix avec humilité.

Humilité d’abord, parce que du haut de nos 3 ans d’âge, nous étions loin d’imaginer recevoir pareille reconnaissance.

Humilité ensuite, parce que nous voyons en la reconnaissance de notre mouvement, une reconnaissance de l’engagement exemplaire de notre peuple, notamment sa jeunesse à défendre à tout prix, y compris du sacrifice suprême, la liberté, la démocratie et l’Etat de droit.

Cet engagement et ce sacrifice ont été exprimés avec force et courage tant dans la lutte citoyenne contre le projet de modification de la Constitution en violation du principe de l’alternance que de la résistance victorieuse au Putsch du 16 septembre 2015 qui ont inspiré sa reconnaissance. C’est donc en toute logique que nous dédions ce prix à tous les Burkinabè, jeunes ou vieux, femmes ou hommes, politiques ou non, qui ont mené ces combats. Nos pensées vont particulièrement à tous ceux qui y ont perdu la vie et à ceux qui souffrent encore dans leurs chairs ou dans leurs âmes des blessures subies lors de ces événements.

Humilité enfin, parce que pour nous, ce prix représente bien plus qu’une reconnaissance, c’est une invitation à persévérer dans l’engagement citoyen pour une Afrique de démocratie, d’Etat de droit et où les droits de l’homme sont promus, respecté et protégé. C’est tout un programme.

Mesdames et messieurs,

Au moment où nous vous présentons ce prix, des jeunes africains sont tués, martyrisés, violentés en Afrique, notamment au Burundi et en RDC. Nos pensées vont vers Fred Bauma et ses compagnons arbitrairement détenus dans les geôles de Kabila depuis le 15 mars 2015. Leur seul tort est d’avoir osé demander le respect de la Constitution de leur pays.

Nous interpellons :

* le gouvernement burkinabè, lui-même issu de la lutte de la jeunesse pour le changement à faire du respect de la démocratie et de l’Etat de droit une composante essentielle de son mandat ;
* les organisations interafricaines et internationales, toutes les nations éprises de justice et de liberté à faire de la liberté des prisonniers d’opinion, notamment ceux de LUCHA-FILIMBI, une de leur préoccupation majeure.

 C’est au prix du respect des règles de l’Etat de droit et de la démocratie ; de la justice et de la liberté que notre continent pourra envisager le développement.

Justice - Démocratie - Développement. Tel est le sens de l’engagement que nous prenons en qualité d’Ambassadeurs de Conscience.

Je vous remercie.

**Pour la coordination nationale**

**Le porte-parole**